



# Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

## Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (Ilot 12)

Commune d'Arthonnay  
89740

## 1 / situation du terrain

1/1 plan de situation du terrain	1/150000	PC1
1/2 plan de situation du terrain	1/25000	PC1
1/3 vue aérienne du terrain	1/3000	PC1
1/4 plan parcellaire	1/3000	PC2
1/5 plan masse état initial du site	1/3000	PC2

Édition du 1 décembre 2022

atelier  
**ycau**

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier  
**ycau** CARNERO Yvette architecte DPLG en urbanisme  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac  
n° au tableau de l'Ordre des Architectes : 074106  
SIRET : 502 885 205.00083

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

# DPC

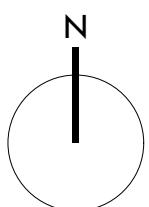
Dossier édité le  
1 décembre 2022

Projets de  
fermes agrivoltaiques  
des Hauts Plateaux  
(ilot 12)

Commune d'Arthonnay  
89740

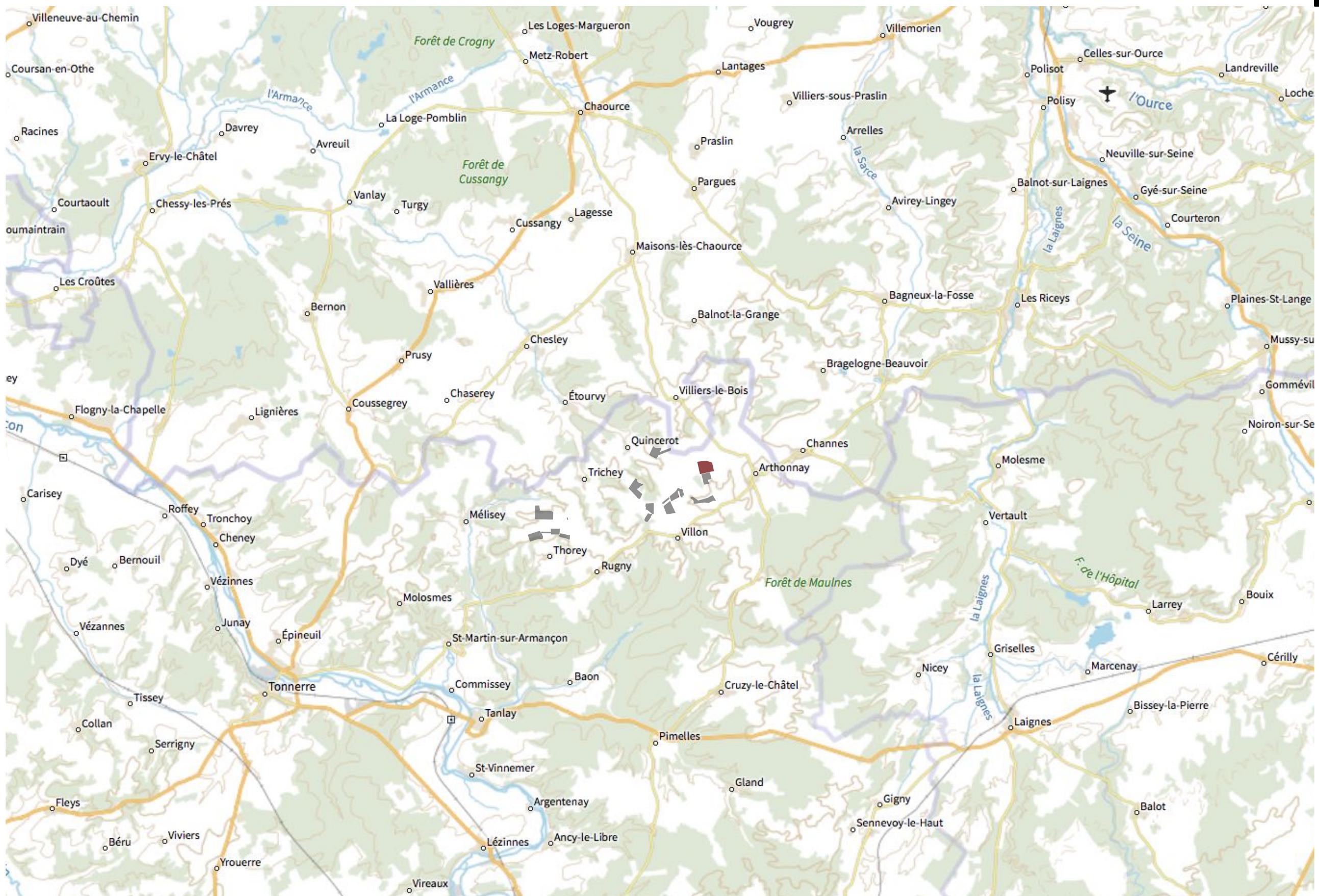


Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac



- zones d'implantation des projets voisins
- zone d'implantation du projet

0 2 kilomètres



# PC1

1/1 situation du terrain au 1/150 000

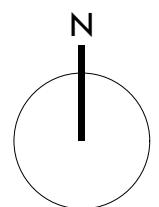
atelier  
**ycau**

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

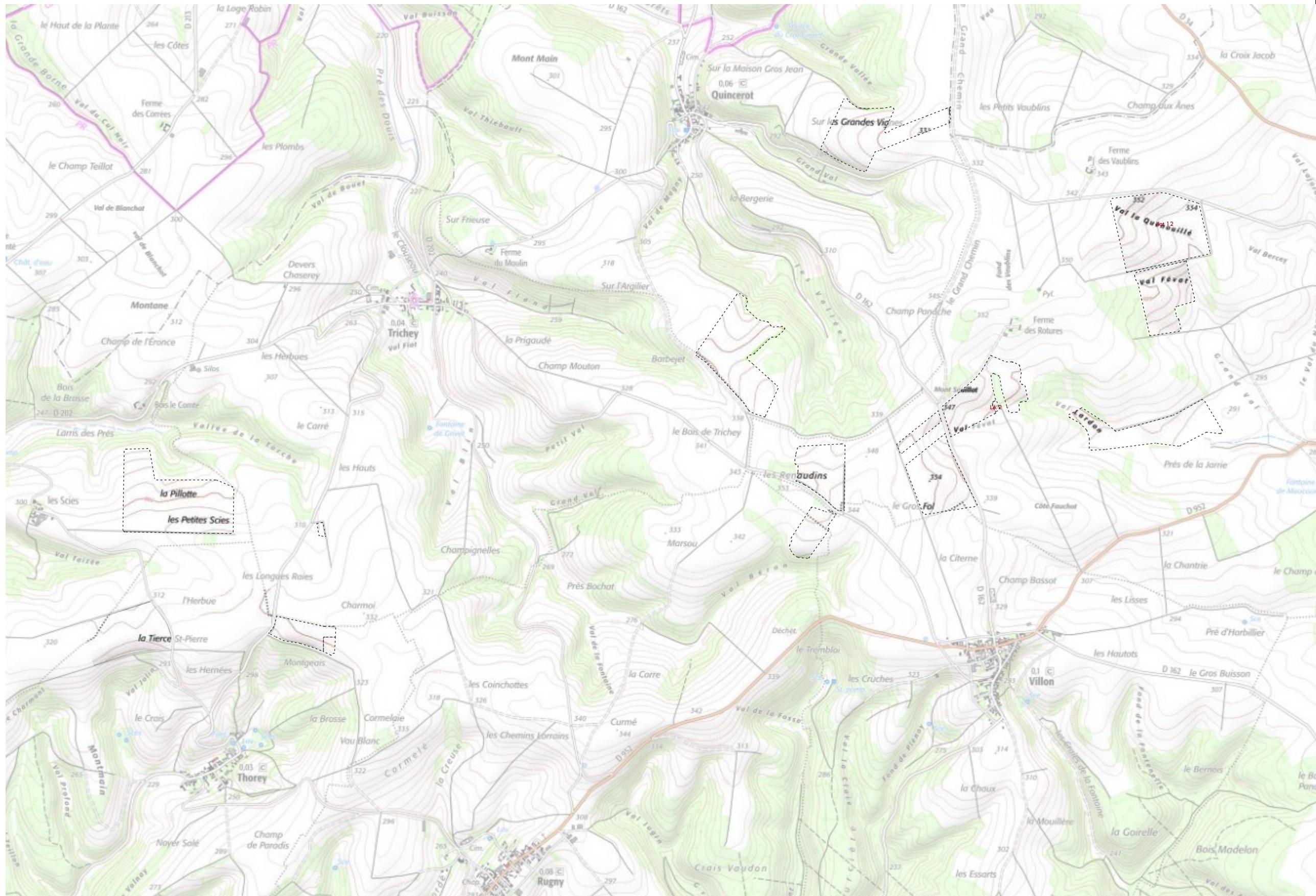
CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z  
SIRET : 502 665 203 00053

DPC

Dossier édité le  
1 décembre 2022Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(ilot 12)Commune d'Arthonnay  
89740Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac

- - zones d'implantation des projets voisins
- - - zone d'implantation du projet

0 500 mètres



PC1

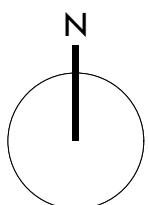
1/2 situation du terrain au 1/25 000

atelier  
**ycau**Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

atelier  
**ycau**  
CARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
n° au tableau de l'Ordre des Architectes : 074106  
SIRET : 502 885 205 00053

DPC

Dossier édité le  
1 décembre 2022Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(Ilot 12)Commune d'Arthonnay  
89740Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillaczone d'implantation  
du projet0 80 mètres  
©IGN-Prise de vue 2020

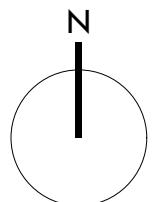
PC1

1/3 vue aérienne du terrain au 1/3000

atelier  
**ycau**Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 ZCARNERO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
n° au tableau de l'Ordre des Architectes : 074106  
SIRET : 507 885 205 00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le  
1 décembre 2022Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(îlot 12)Commune d'Arthonnay  
89740Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac■ parcelles de la zone  
d'implantation--- zone d'implantation  
du projet0 50 mètres  
© cadastre.gouv.fr

PC2



1/4 plan parcellaire au 1/3000

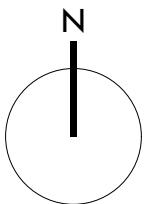
Références cadastrales des parcelles  
d'implantation du projet global (îlot 11) :

section	numero	surface
ZT	49	46020
ZT	26	11680
ZT	27	21590
ZT	29	108830
ZT	50	58780
ZT	28	6320
surface total		253220

atelier  
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 ZCARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
n° au tableau de l'Ordre des Architectes : 074106  
SIRET : 507 885 205 00053

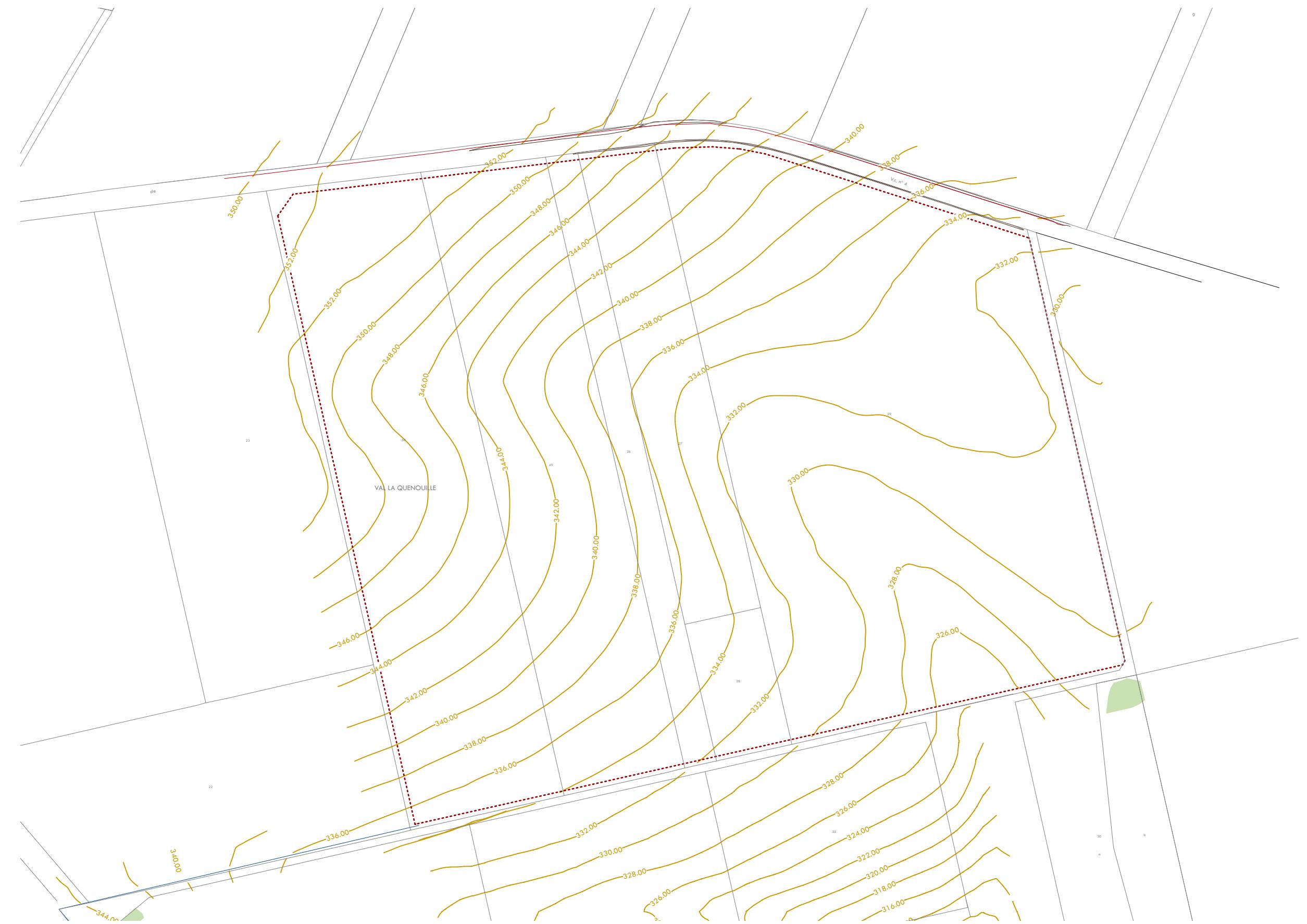
Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le  
1 décembre 2022Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(Ilot 12)Commune d'Arthonnay  
89740Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac

- talus
- trame végétale
- courbes de niveau
- parcelles
- - zone d'implantation du projet
- réseau d'eau
- ligne électrique

0 50 mètres



PC2

1/5 plan masse état initial au 1/3000

atelier  
**ycau**Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 ZCARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
n° au tableau de l'ordre des architectes : 074106  
SIRET : 507 885 205 00083



# Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

## Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (Ilot 12)

Commune d'Arthonnay  
89740

## 2/implantation

2/1 plan masse de la ferme agrivoltaïque	1/3000	PC2
2/2 coupes sur terrain et le projet	1/1700 et 1/1500	PC3
2/3 coupe de détail	1/350	PC3

Édition du 1 décembre 2022

atelier  
**ycau**

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier  
**ycau** CARNERO Yvette architecte DPLG en urbanisme  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac  
n° au tableau de l'Ordre des architectes : 074106  
SIRET : 502 885 205.00083

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

# DPC

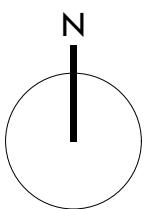
Dossier édité le  
1 décembre 2022

Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(Ilot 12)

Commune d'Arthonnay  
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac



- talus
  - parcelles
  - réseau d'eau
  - portail d'accès au site
  - clôture
  - PDT poste de transformation
  - table photovoltaïque
  - trame végétale
  - pistes extérieure et intérieure
  - ligne électrique
  - raccordement électrique interne
- 0 50 mètres



# PC2

2/1 plan masse de la ferme agrivoltaïque  
au 1/2500

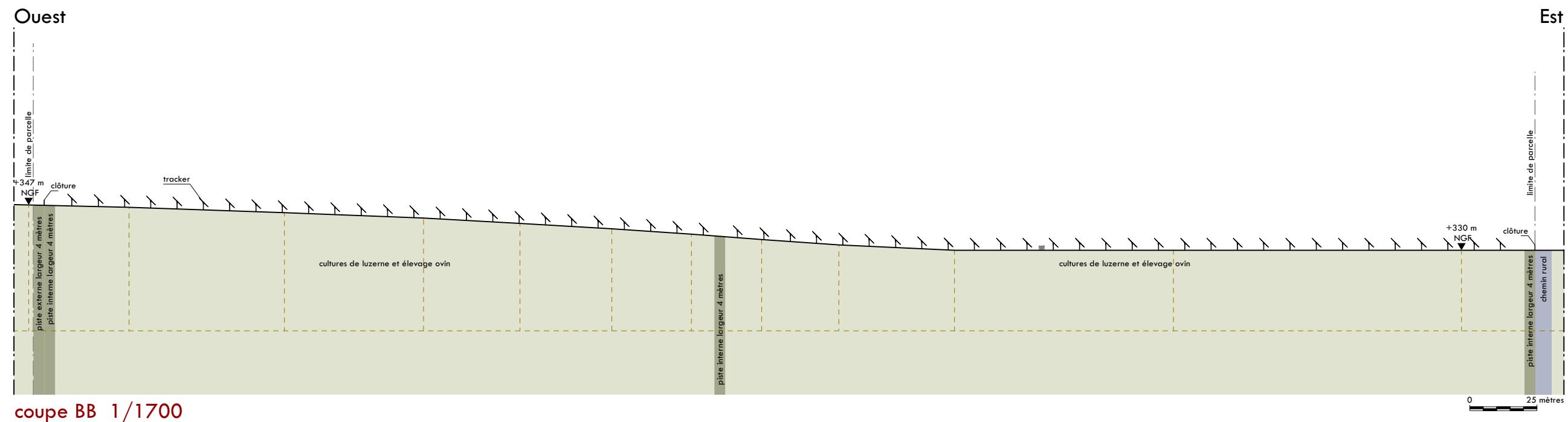
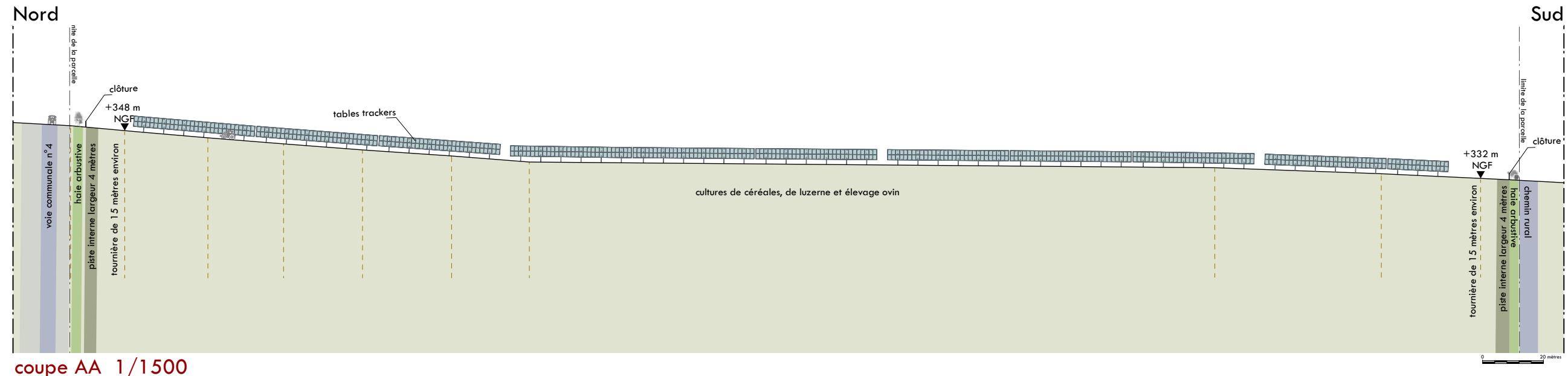
atelier  
**ycau**

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
n° ou tableau de l'Ordre des Architectes : 074106  
SIRET : 507 885 205 00083

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

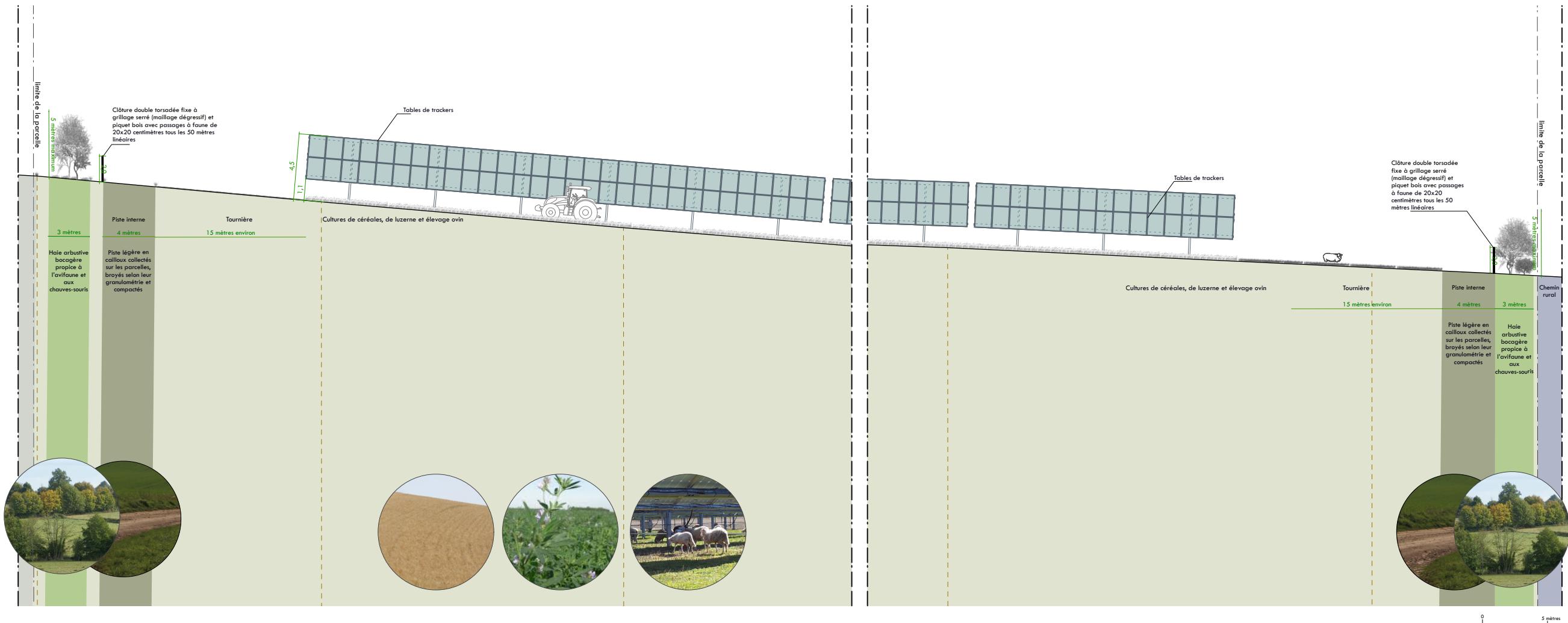
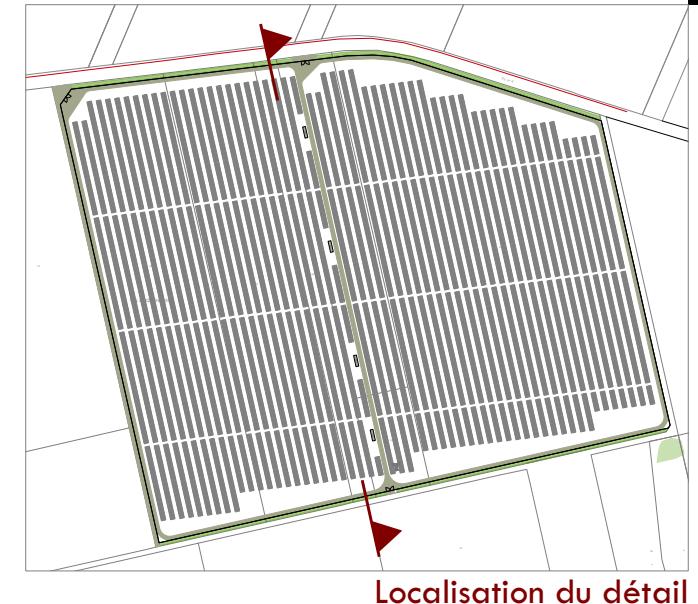
DPC

Dossier édité le  
1 décembre 2022Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(îlot 12)Commune d'Arthonnay  
89740Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac2/2 coupes sur le terrain et la ferme  
agrivoltaïque

PC3

atelier  
**ycau**Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 ZCARNERO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
n° au tableau de l'Ordre des Architectes : 074106  
SIRET : 502 885 205 00053

DPC

Dossier édité le  
1 décembre 2022Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(Ilot 12)Commune d'Arthonnay  
89740Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac

PC3

2/3 coupe de détail au 1/350

atelier  
**ycau**Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 ZCARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
n° ou tableau de l'Ordre des Architectes : 074106  
SIRET : 507 885 205 00053



# Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

## Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (Ilot 12)

Commune d'Arthonnay  
89740

### 3/détails

3/1 plan et façades d'un poste de transformation	1/100	PC5
3/2 plan de détail des tables trackers	1/250	PC5
3/3 plan de détail sur l'entrée de la ferme agrivoltaïque	1/350	PC5

Édition du 1 décembre 2022

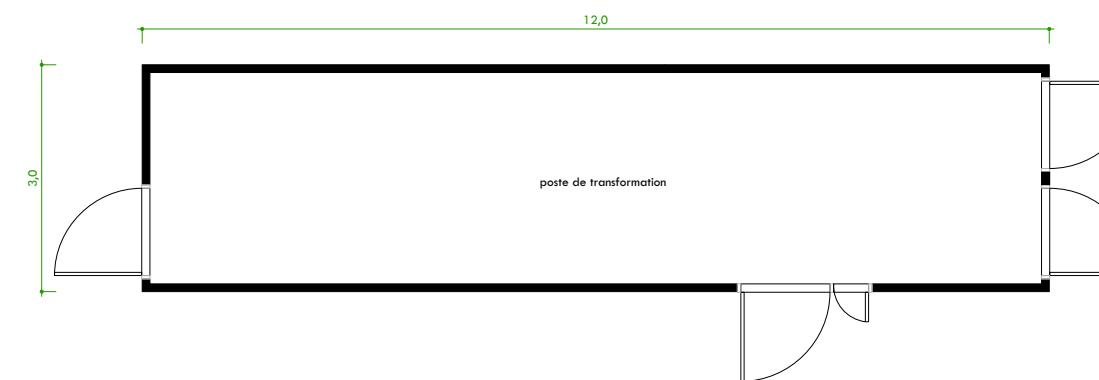
atelier  
**ycau**

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier  
**ycau** CARNERO Yvette architecte DPLG en urbanisme  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac  
n° au tableau de l'Ordre des architectes : 074106  
SIRET : 502 885 205.00083

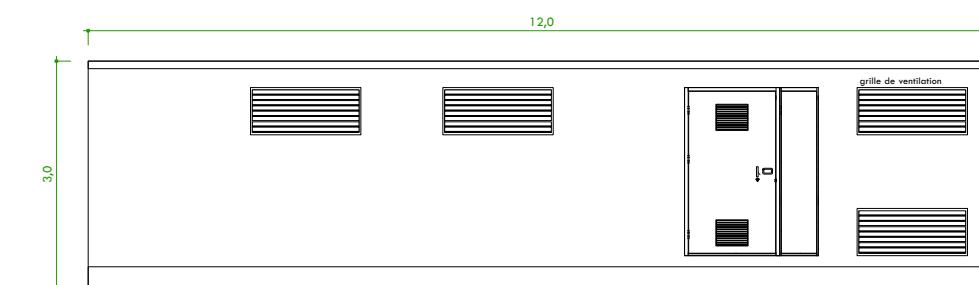
Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

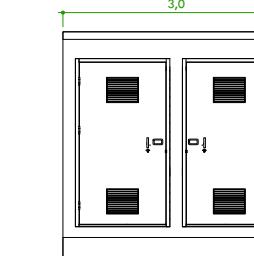
Dossier édité le  
1 décembre 2022Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(îlot 12)Commune d'Arthonnay  
89740Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac

4 postes de transformation sont implantés au centre de la ferme agrivoltaïque (RAL 8000).

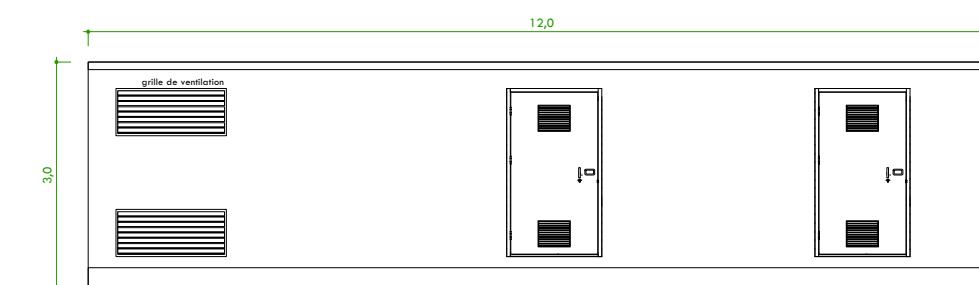
## Plan



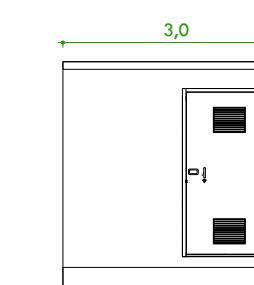
terrain naturel



terrain naturel



terrain naturel



terrain naturel

0 2,5 mètres

## Façades avant et arrière

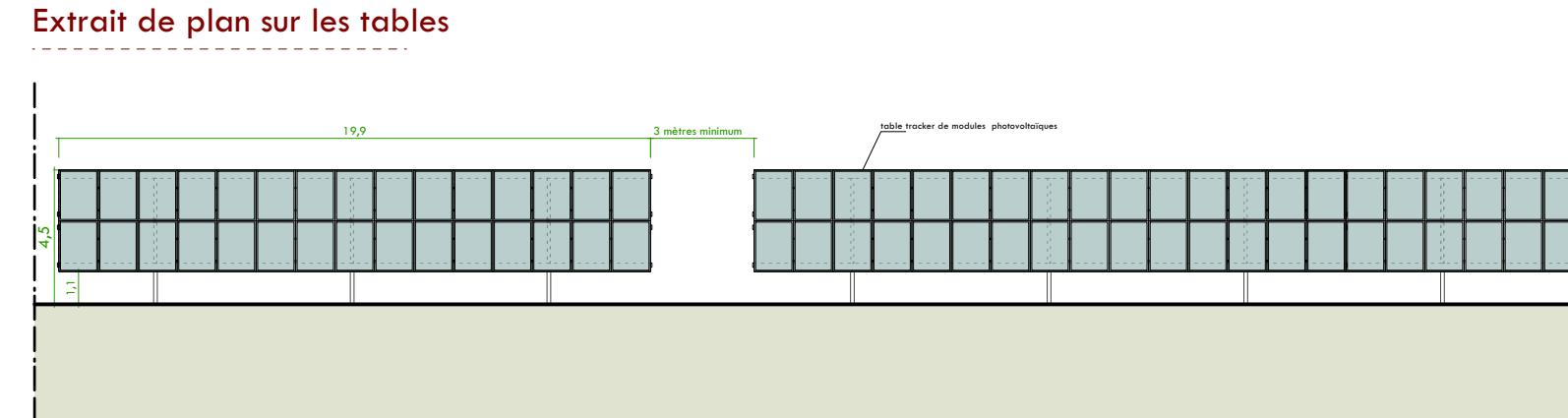
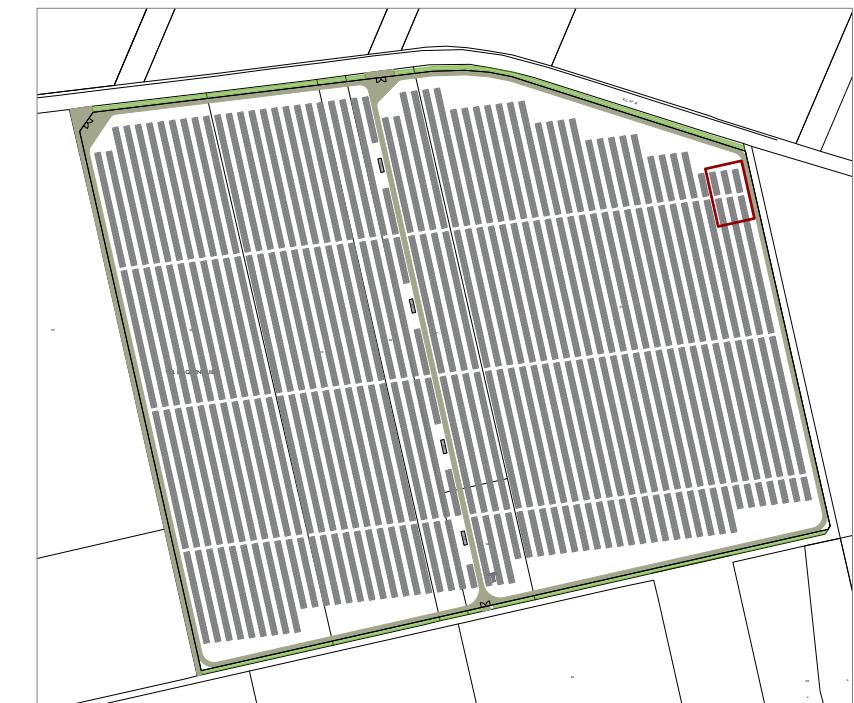
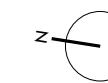
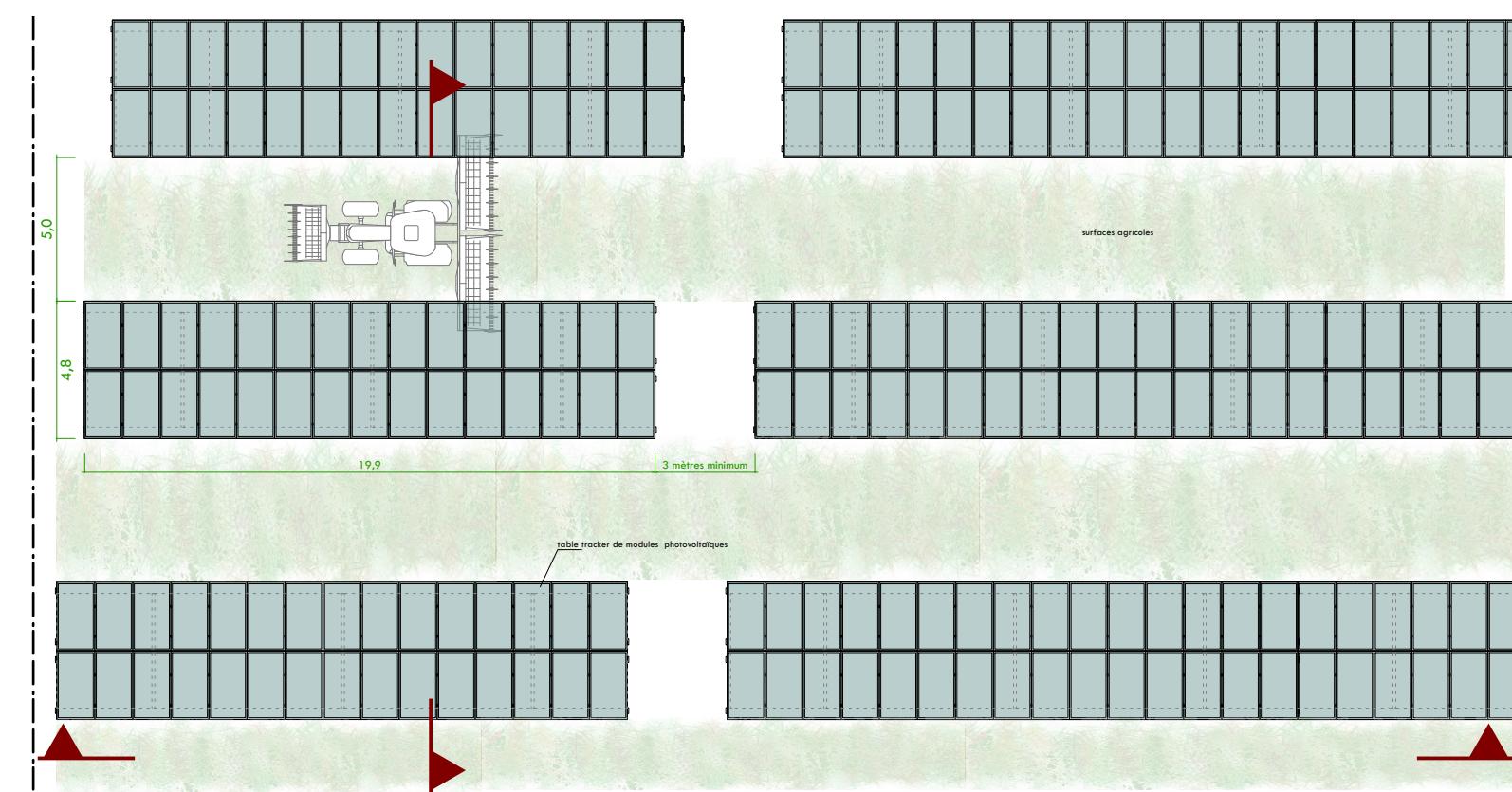
## Façades latérales

PC5

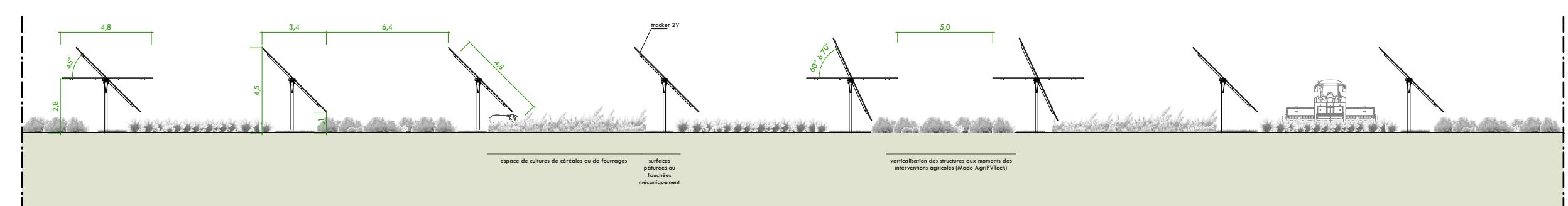
3/1 plan et façades de détail  
des postes de transformation au 1/100atelier  
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 ZCARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
n° ou tableau de l'Ordre des Architectes : 074106  
SIRET : 507 885 205 00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le  
1 décembre 2022Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(îlot 12)Commune d'Arthonnay  
89740Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac

0 5 mètres

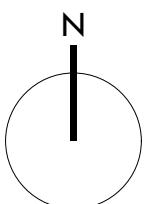


PC5

3/2 plan de détail des tables trackers  
au 1/250atelier  
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 ZCARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac  
n° au tableau de l'ordre des architectes : 074106  
SIRET : 507 885 205 00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le  
1 décembre 2022Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(îlot 12)Commune d'Arthonnay  
89740Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac

parcelles



portail d'accès au site

clôture



PC5

3/3 plan de détail sur l'entrée de la ferme  
agrivoltaïque au 1/350atelier  
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 ZCARNIERE Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
n° ou tableau de l'Ordre des Architectes : 074106  
SIRET : 502 885 205 00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.



# Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

## Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (Ilot 12)

Commune d'Arthonnay  
89740

### 4/volet paysager

4/1 notice paysagère

4/2 notice paysagère

4/3 vues lointaine du site avant et après intégration du projet

4/4 vues proches du site avant et après intégration du projet

4/5 vues proches du site avant et après intégration du projet

PC4

PC4

PC6 /PC8

PC6 /PC7

PC6/PC7

Édition du 1 décembre 2022

atelier  
**ycau**

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier  
**ycau** CARNERO Yvette architecte DPLG en urbanisme  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac  
n° au tableau de l'Ordre des Architectes : 074106  
SIRET : 502 885 205.00083

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

Établie d'après l'article R 431-8 du Code de l'Urbanisme

Dossier édité le  
1 décembre 2022

Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(Ilot 12)

Commune d'Arthonnay  
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac

## LOCALISATION DU PROJET

Le projet de ferme agrivoltaïque de l'Ilot 12 est situé sur la commune d'Arthonnay dans le département de l'Yonne. Ce projet est intégré dans les projets agrivoltaïques des Hauts-Plateaux, qui prend place sur sept communes de l'Yonne (Arthonnay, Quincerot, Mélisey, Thorey, Rugny, Trichey, Villon).

Le site se localise à l'Ouest de la commune et du bourg d'Arthonnay, au lieu-dit Val la Quenouille.

Le permis de construire porte sur l'installation d'une ferme agrivoltaïque.

La commune d'Arthonnay est soumise au règlement national d'urbanisme. Le projet de ferme agrivoltaïque respecte les dispositions réglementaires prévues dans le Code de l'urbanisme.

## PROJET

La ferme agrivoltaïque se compose de 549 tables, 31560 modules photovoltaïques et 4 postes de transformation. Il présente une puissance de 21,78 MWc.

Le projet est soumis au Code de l'Urbanisme et plus précisément aux articles L 421-1 et suivants, R 421-1 et suivants.

## ÉTAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS, DES CONSTRUCTIONS, DE LA VÉGÉTATION ET DES ÉLÉMENTS PAYSAGERS EXISTANTS

Le site existant présente une topographie avec une pente décroissante vers le Sud-est du site.

Il ne présente aucun élément paysager remarquable localisé sur l'une des parcelles.

Le terrain et les autres parcelles voisines présentent une occupation agricole.

Le terrain est desservi par la voie communale n°4 au Nord et par un chemin rural au Sud et à l'Est.

Parcelles du projet			
Sections	Parcelles	Surfaces	Adresse
ZT	49	46020	Lieu-dit Val la Quenouille 89 740 Arthonnay
ZT	26	11680	
ZT	27	21590	
ZT	29	108830	
ZT	50	58780	
ZT	28	6320	
<b>Surface totale</b>		<b>3253220 m<sup>2</sup></b>	

Dossier édité le  
1 décembre 2022

Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(ilot 12)

Commune d'Arthonnay  
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac



Poste de transformation



Clôture en acier torsadé à mailles dégressives et piquets bois



Citerne



Pistes à partir de cailloux collectés sur les parcelles

## PARTIS RETENUS POUR ASSURER L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT ET LA PRISE EN COMPTE DES PAYSAGES

### Aménagement du terrain, modifications et suppressions

Les aménagements nécessaires au projet de ferme agrivoltaïque conservent les éléments hydrographiques et topographiques du site. Aucun abattage d'arbre n'est nécessaire pour l'implantation du projet. Aucun défrichement n'est nécessaire pour permettre l'implantation du projet.

### Implantation, organisation, composition et volume des constructions nouvelles

Le projet prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques et des aménagements de voiries desservant la ferme agrivoltaïque. Les constructions réalisées sont 4 postes de transformations nécessaires à l'exploitation de la ferme agrivoltaïque.

Les installations sont implantées à l'intérieur des clôtures.

Elles sont aisément accessibles par les services de secours et par les techniciens. Elles disposent des organes de coupures d'urgence de la ferme agrivoltaïque afin de permettre la coupure en cas d'intervention des services de secours.

Des nivelllements légers et ponctuels pourront être nécessaires pour l'implantation de ces installations.

### Traitement des constructions, clôtures, végétation et aménagements situés en limites de terrain

La ferme agrivoltaïque est ceinte par une clôture de 2 mètres de hauteur. Elle préserve l'intégrité des ouvrages contre les intrusions, dégradations et vols. La finition de l'ensemble sera soignée.

Le revêtement des pistes sera constitué de cailloux collectés sur les parcelles, broyés selon leur granulométrie et suffisamment compactés pour être maintenu carrossable toute l'année par des engins agricoles, des véhicules d'exploitation des installations électriques et des engins de secours. Le terrain naturel sera maintenu dans le reste du site.

Une clôture sera mise en place autour de la ferme agrivoltaïque, afin de la protéger des intrus, des animaux et également, de protéger les personnes des dangers liés aux installations électriques. Cette clôture sera haute de 2 mètres hors sol et munie d'un grillage enterré, en acier double torsadé de coloris gris à mailles dégressives, avec de grandes mailles en haut et des mailles de plus en plus serrées sur la partie basse pour éviter que les moutons se coincent la tête. Il est fixé sur des piquets en bois.

Plusieurs portails en acier de coloris gris (RAL 7005) d'une largeur de 8 mètres permettent l'accès au projet.

### Matériaux et couleurs des constructions

Les postes techniques seront de type préfabriqué. Les façades seront en acier coloris gris (RAL 8000).

La ferme agrivoltaïque en elle-même sera composée de modules assemblés sur des structures métalliques pour constituer des tables. La table est ancrée au sol par l'intermédiaire de pieux battus.

### Aménagements paysagers

Le projet prévoit des cultures de céréales et de fourrages entre et sous les rangées de tables, dans une dynamique de polyculture-élevage. Une troupe ovine pâture à certains moments le site, en conduite tournante dynamique.

La clôture comporte des passages à faune de 20x20 centimètres tous les 50 mètres linéaires.

Le projet prévoit la plantation d'une haie constituée d'un mélange arbustif (aubépine, charme, noisetier, etc.) au Sud de la ferme agrivoltaïque.

### Organisation et aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement

La piste périphérique interne, la piste centrale et les allées agricoles permettent de desservir la ferme agrivoltaïque. Trois portails permettent d'accéder au site.

Une plateforme est aménagée à l'entrée de l'ilot, permettant le stationnement d'engins pour des opérations de maintenance ou agricoles.

Le projet ne nécessite pas la présence de personnel permanent, car il est supervisé et surveillé à distance. Les téléopérateurs déclenchent des interventions selon les désordres constatés. L'ouvrage fait l'objet d'une maintenance préventive régulière.

### Aménagements répondant aux préconisations pour la protection de la forêt contre les incendies

Les préconisations du SDIS sont respectées afin de limiter le risque de propagation d'éventuels incendies depuis le projet vers les milieux environnants, et vice-versa.

1 citerne à incendie sans utilisation de béton d'une capacité de 60 m<sup>3</sup> est installée à proximité du projet site et hors périmètre du projet afin d'assurer la défense incendie. Elle est implantée à plus de 10 mètres de tout matériel électrique.

# DPC

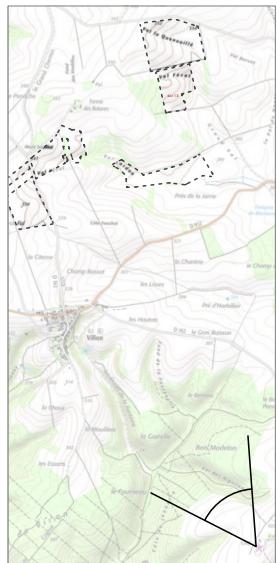
Dossier édité le  
1 décembre 2022

Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(Ilot 12)

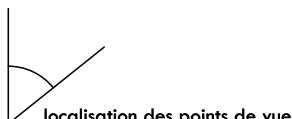
Commune d'Arthonnay  
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac



Localisation du  
point de vue



PC6  
PC8



Vue 1 du site avant intégration du projet



Vue 1 du site après intégration du projet (haie non représentée)



Vue 1 du site après intégration du projet (haie représentée)

atelier  
**ycau**

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier  
**ycau**  
CARNERO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac  
n° ou tableau de l'Ordre des Architectes : 074106  
SIRET : 507 885 205 00053

4/3 vues du site dans son environnement  
lointain avant et après projet

DPC

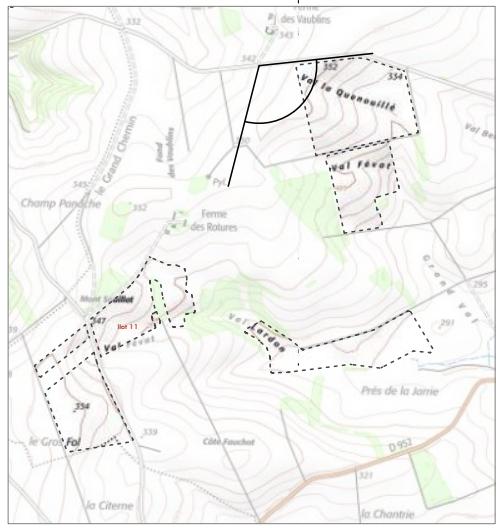
Dossier édité le  
1 décembre 2022

## Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (Ilot 12)

Commune d'Arthonnay  
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac



## Localisation du point de vue



PC6  
PC7

## 4/4 vues du site avant et après projet



## Vue 2 du site avant intégration du projet



Vue 2 du site après intégration du projet (haie non représentée)



Vue 2 du site après intégration du projet (haie représentée)

atelier  
yc

**Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgaill / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr**  
**Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z**

**Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.**

atelier  
yc au CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac  
n°ur tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06  
SIRET : 502 885 205.00083

DPC

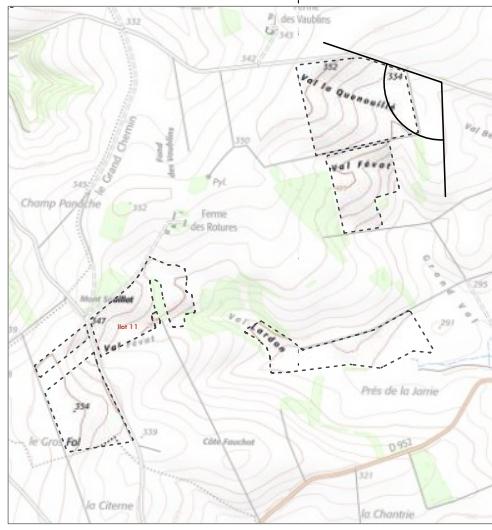
Dossier édité le  
1 décembre 2022

## Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (Ilot 12)

Commune d'Arthonnay  
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac



## Localisation du point de vue



PC6  
PC7

4/5 vues du site avant et après projets



### Vue 3 du site avant intégration du projet



**Vue 3 du site après intégration du projet (haie non représentée)**



### Vue 3 du site après intégration du projet (haie représentée)

atelier  
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

**Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.**

atelier  
ycau | CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac  
n° au tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06  
SIRET : 502 885 205.00083